



Section Syndicale MOISSY PFC

Sudmoissypfc@laposte.net

www.sudtmt.org/
www.sudptt77.org

Le 30/09/2015

ETC Règles de sécurité : En voilà une idée qu'elle est bonne !

La Dot a fait tenir des ETC relatifs à la sécurité dans ses établissements. A Sud, nous avons toujours mené la bataille pour le respect des règles de sécurité, à travers le CHS.CT ou de notre activité militante au quotidien. Cette bataille, c'est même contre la hiérarchie du site qu'elle a parfois été menée, car les manquements aux règles de sécurité sont liés à l'effectif, plus précisément au sous-effectif croissant. Les exigences de productivité, « Le Chiffre » n'en sont pas moins exigés, et l'encadrement, sous pression de la hiérarchie qui demande des comptes en cas de non atteinte des objectifs, est poussé à enfreindre les règles ou à fermer les yeux sur les infractions commises parfois sous leurs yeux.

La pression s'exerçant en cascade, c'est nous, les exécutants/tes aux Postes stratégiques qui la subissons le plus sous toutes ses formes. Il ne faut pas non plus négliger la pression que nous nous mettons nous-mêmes pour parfois ne pas être dépassé/e par une situation de sous effectif. Exemple : il manque un tracteur et bien on prend plus de 5 CP, 7 voire 10 pour que le quai soit quand même nettoyé, de façon à être irréprochable, pour la satisfaction du devoir accompli ou pour toute raison liée à l'aliénation par le travail salarié ! Sans oublier la carotte râpée d'une perspective de 1.3 ; 21. 2.2 etc...

La Dot sait parfaitement que les exigences de productivité ne sauraient être atteintes sans une violation généralisée et au quotidien des règles de sécurité. Le risque d'accident et de mise en cause de la responsabilité de La Poste s'accroît, en cas d'accident grave. A Moissy par exemple, nous en sommes à 23 accidents de travail depuis le début de l'année !

La Dot tient ses ETC pour pouvoir dégager sa responsabilité en cas de problème, c'est tout. Sinon, comment expliquer un attelage de 10 CP circulant sous les yeux du RLP sans provoquer la moindre réaction ? Que monter dans les ANCRAS ou grimper sur les égreneurs pour débloquer des colis soit encouragé par l'exemple de certains encadrants et devienne chose courante ?

Il est bien évident encore une fois, que « Le Chiffre » ne peut être atteint dans les conditions de sous effectif actuelles sans une transgression permanente des règles de sécurité ! Le résultat, c'est 23 Accidents de travail depuis le début de l'année ! Mais le « Chiffre » est en excellente santé !

Chacun/e doit bien avoir en tête qu'en cas d'accident, l'auteur/eure sera impitoyablement puni/e par ceux là et celles là mêmes qui les encouragent aujourd'hui à se mettre eux/elles-mêmes et les autres en danger !



A l'approche de la période, Sud appelle l'ensemble des collègues à prendre la Dot au mot : **Respectons scrupuleusement les consignes** données pendant les ETC, et arrêtons de subir et de nous mettre la pression, nous sommes couverts car c'est bien la direction qui nous demande de :

- **Ne pas courir** : donc prenons notre temps, pour tout !
 - **Ne pas monter sur la machine pour débloquer un colis** : Nous ne sommes pas responsables des appels d'offre à minima de La Poste envers les sociétés de maintenance qui par contre coup réduisent leur effectif de techniciens : On attend, même 20 minutes s'il le faut, que le technicien vienne débloquer le colis.
 - **Ne pas mettre les hors norme à terre à l'extraction** : Si les sorties hors-norme saturent, c'est parce qu'une Position de Travail à la Présentation Hors Norme a été supprimée dans chaque Brigade. Dans ce cas, il convient d'arrêter le Tapis d'alimentation et d'attendre. Et de répondre aux fiévreuses demandes et autres inquiétudes d'obsédés/ées du chiffre par un appel au calme et à la raison !
- Aux arrivées, ne pas extraire les hors normes de l'ANCRA ou de la bande d'alimentation de l'extraction si pas de ventouse pour le faire** : Bonne initiative, il n'y a pas mieux pour se casser le dos ! Et ça mettra encore plus en évidence la position de travail supprimée à la présentation hors norme.
- Ne pas atteler plus de 5 CP** : Un quai encombré, ou des camions qui attendent les CP parce qu'il manque un tracteur ne justifient en rien la mise en danger d'autrui. Cette règle est relative à la solidité de l'attelage, elle procède d'un calcul et pas d'un chiffre abstraitement décidé. Au-delà de 5 CP il y a danger de rupture ! Ceux ou celles qui continuent à prendre plus de 5 CP doivent stopper immédiatement ! On ne met pas ses collègues en danger pour faire plaisir au chef !
- **Ne pas soulever un colis lourd seule** : Sud partage tout à fait cette consigne : il faudra penser à poster deux collègues de chaque côté du chantier gravitaire, par exemple !



Voici pour le principal, l'obligation du port des EPI ainsi que d'autres points ont été rappelés également comme accrocher les CP au Chien, un par un sur le quai et pas dans le camion.

Nous insistons pour que l'ensemble des collègues ait le réflexe collectif d'appliquer *stricto sensu* ces règles. C'est le seul moyen d'échapper à cette méthode de Lean management sciemment mise en place par la direction, le moyen aussi de travailler sans nuire à notre santé et d'obtenir des effectifs !



A cette liste d'interdictions, nous ajouterons les suggestions suivantes :

NE PAS balancer ses collègues, **NE PAS** subir la pression, **NE PAS** travailler pour deux, **NE PAS** craindre de répondre à la hiérarchie, **NE PAS** se prendre la tête entre collègues ni se faire la gueule, **NE PAS** accepter d'attendre 3 plombes au PIF pour sortir s'il manque un vigile, **NE PAS** s'interdire une pause ou de descendre de la machine pour prendre un café, **NE PAS** accepter l'arrivée de la sous-traitance comme un fait accompli, et tout ce qui tombe sous le sens pour contribuer à une bonne ambiance et de moins mauvaises conditions de travail !

